

Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Rabat, le 21 mai 2020

Communiqué de Presse

Agriculture et pêche : La mobilisation devra se poursuivre et se renforcer auprès de l'ensemble des acteurs tout au long de la chaîne de valeur

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid 19, les secteurs agricoles et de la pêche ont réussi, depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire dans notre pays, à maintenir leurs activités et leurs productions. L'activité s'est ainsi poursuivie tout au long de la chaîne de valeur, permettant un approvisionnement régulier et suffisant du marché en produits alimentaires agricoles et de la pêche.

La mobilisation des agriculteurs et pêcheurs dans toutes les régions du Royaume ainsi que de l'ensemble des professionnels a permis un fonctionnement normal de toute la chaîne de production de l'amont à l'aval, ainsi qu'un équilibre du marché.

Dans le secteur agricole, le programme d'installation des différentes cultures a pu être respecté dépassant les objectifs pour certaines cultures. Le marché marocain a également connu, malgré le contexte de la pandémie, une offre variée et suffisante, et ce, en dépit des pics de consommation enregistrés lors de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire et celui lié au mois de Ramadan.

Le marché des produits de la pêche a également été caractérisé par une offre renforcée en poisson frais et congelé grâce à la mobilisation des pêcheurs ayant maintenu leur activité, ainsi que la mobilisation des différents acteurs du secteur.

Malgré le contexte exceptionnel et inédit, aucune discontinuité ou pénurie n'a ainsi été enregistrée pour les produits alimentaires agricoles et de la pêche et les deux secteurs ont également pu maintenir leurs engagements et leurs activités à l'export.

Afin de maintenir cette dynamique et ces acquis, cette mobilisation devra se poursuivre et se renforcer auprès de l'ensemble des acteurs des secteurs agricoles et de la pêche avec un regain d'activité au sein des différents maillons et unités de la chaîne de valeur à la fin de la période du Ramadan et de Aid Al Fitr.

Cette dynamique renouvelée à laquelle sont appelés les différents acteurs permettra de consolider les performances et les capacités d'adaptation et d'intervention de ces deux secteurs, démontrés lors de ce contexte exceptionnel et inédit.

Les différents acteurs sont toutefois appelés à maintenir et augmenter leur vigilance en faveur de l'instauration des mesures sanitaires nécessaires imposées par le risque sanitaire lié à la pandémie actuelle.